

**L'hon. M. Davis:** L'objet principal de l'étude a trait à l'environnement, mais la production d'électricité est aussi à examiner.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'EMPLOI D'APPAREILS STOL SUR LES LIGNES RÉGIONALES—LA DEMANDE DE LA NORDAIR POUR DES VOLS OTTAWA-HAMILTON

**M. Colin D. Gibson (Hamilton-Wentworth):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Transports. A-t-il pris une décision quelconque sur l'utilisation d'avions capables de décoller et atterrir en prenant peu de terrain, parfois connus sous le nom d'avions STOL, pour effectuer les liaisons entre les aéroports régionaux? En second lieu, nous sera-t-il possible de savoir bientôt si on a fait droit à la demande de la Nordair concernant des vols au départ de Mount Hope à destination d'Ottawa?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, pour ce qui est des avions nécessitant peu de terrain pour décoller et atterrir, je puis assurer le député que je dois m'entretenir d'ici quelques jours, je crois, avec les représentants de l'industrie car celle-ci a des propositions à faire concernant les avions STOL. En ce qui concerne l'instauration d'un nouveau service de Hamilton à Ottawa, je m'attends à une décision d'ici un jour ou deux, et j'ai tout lieu de croire qu'elle sera favorable.

\* \* \*

### LA CONSTITUTION CANADIENNE

CONSULTATIONS ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC AU SUJET DE L'AMENDEMENT DE L'ARTICLE 80

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite de la décision du gouvernement du Québec de présenter un bill visant à amender l'article 80 de la constitution canadienne de façon à faire disparaître les 17 comtés «protégés» sans le consentement de la majorité des députés représentant ces circonscriptions électorales, je voudrais poser au très honorable premier ministre la question suivante: Le gouvernement du Québec a-t-il consulté le gouvernement d'Ottawa à ce sujet? Dans l'affirmative, Ottawa a-t-il donné son accord de principe pour que cet amendement soit adopté?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, en ce qui a trait à la deuxième partie de la question, je peux répondre par la négative. Il n'y a pas eu de consultation et, par conséquent, le gouvernement central n'a pas donné son accord.

Pour ce qui est de la première partie de la question, il s'agit d'une opinion constitutionnelle et juridique. Pour ma part, je serais enclin à penser qu'il s'agit d'un amendement de la constitution interne de la province de Québec, et qu'en vertu du premier paragraphe de l'article 92 de la Constitution, cette province est justifiée de l'amender sans le consentement du gouvernement fédéral ou du gouvernement britannique.

### LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES PRIX CALCULÉS D'APRÈS LE DOLLAR CANADIEN À 92c.—L'INDEMNISATION DES PASSAGERS SURTAXÉS

[Traduction]

**L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Maintenant que la majoration excessive des prix exigés des voyageurs canadiens pour des voyages internationaux est supprimée, grâce à une intervention du gouvernement, le ministre va-t-il prendre les mesures qui s'imposent pour indemniser les consommateurs canadiens qui ont payé environ 4 millions et demi de dollars en trop?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, à ce sujet je vais faire comme la dernière fois, transmettre la question à mon collègue le ministre des Transports, qui se fera sûrement un plaisir d'examiner le problème.

\* \* \*

### LES TRANSPORTS

LE PROJET DE HAUSSE DES TARIFS DE TRANSPORT DES POMMES DE TERRE

**L'hon. Hugh John Flemming (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, si le ministre des Transports le veut bien, j'aimerais revenir à la question des pommes de terre. Sait-il que l'industrie de la pomme de terre est gravement menacée, notamment au Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Édouard, par suite de la hausse considérable des tarifs de transport, des frais de manutention et de surestaries et des autres dépenses exigées pour l'acheminement du produit au marché d'exportation? Le ministre va-t-il examiner la situation et tâcher de préserver cette industrie et notre commerce d'exportation en général des graves répercussions de toutes ces hausses?

**M. l'Orateur:** Le député a posé sa question sous forme de sollicitation et il doit supposer que le ministre en a pris note.

LE TARIF-MARCHANDISES DANS LES PRAIRIES—LA SITUATION DISCRIMINATOIRE

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports semble bien occupé aujourd'hui, et moi aussi j'ai une question à lui poser. Le 4 novembre, j'ai demandé au ministre quels étaient les projets du gouvernement pour corriger la situation discriminatoire du tarif-marchandises élevé dans l'Ouest. Le ministre a répondu qu'il avait amorcé des entretiens avec les premiers ministres et les hauts fonctionnaires des provinces des Prairies en vue d'obtenir leurs recommandations pour améliorer la situation. Le ministre peut-il maintenant dire à la Chambre quels progrès, s'il en est, ont été accomplis en vue de la solution de cette question très grave?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'apprends que par suite des consultations dont j'ai parlé dans ma réponse antérieure au député, le tarif-marchandises a été modifié de façon